

LE MANDAT QUINQUENNAL CONSTITUERAIT-IL EN SOI UN OBSTACLE MAJEUR À LA RÉALISATION DU PROGRAMME D'UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN RD CONGO ?

**Apollinaire-Sam
SIMANTOTO
MAFUTA,**

Chercheur associé
au Laboratoire
interdisciplinaire
en études
culturelles (CNRS
UMR 7069-LinCS)
à l'Université
de Strasbourg
(France), Professeur
à l'Université
Pédagogique
Nationale (UPN)/
Kinshasa. sam_apol@
yahoo.fr

Depuis ses Pères fondateurs grecs, en passant par ses brillants théoriciens latins jusqu'à leurs successeurs des temps modernes, la politique n'a rien perdu de sa pertinence ni de sa modernité malgré le sentiment de défiance qu'elle suscite et affronte aujourd'hui. Comme l'art noble de gouverner les biens de la Cité, elle s'est réinventée et complexifiée au fil des siècles d'une longue histoire mouvementée de débats et controverses¹. Il est frappant de constater qu'elle ne devrait pas pour autant céder le pas à un métier ordinaire, démocratisé, voire « démonétisé » et désacralisé pour pouvoir être exercé par des profanes sans formation ni moralité. Loin de là. Il faut la laisser exclusivement aux mains des seuls initiés, des spécialistes et professionnels qui en ont les compétences nécessaires, car entre l'imposture, la soif d'enrichissement personnel et le devoir d'honorabilité dans la transmission des valeurs et d'éthique, il faut faire le bon choix dans le dépassement de soi, pour la survie de la Nation.

La Constitution de la RD Congo accorde un mandat de cinq ans renouvelable une fois, au Président de la République. Cette durée suffit-elle ou est-elle courte pour que le chef de l'État mène à bien ses réformes et son projet politique ? D'aucuns, notamment le Législateur, c'est-à-dire les députés Constituants qui ont coulé le texte de la Loi en rigueur, répondent par l'affirmative. En revanche, les adeptes du parti au pouvoir prétendent que ce temps est trop court pour que le Président travaille librement. D'où la tentative de vouloir à tout prix modifier/réviser ou réécrire la Constitution au bénéfice d'un individu ou d'un regroupement politique.

1. Lire avec intérêt la synthèse remarquable d'Olivier NAY, *Histoire des idées politiques. 2500 ans de débats et controverses en Occident*, Nouvelle édition, Paris, Armand Colin, 2021.

Au-delà du simple prisme du fanatisme et des querelles d'écoles ou de partis politiques en quête de pouvoir, cette réflexion interroge le bien-fondé d'une telle entreprise risquée. Dans un premier temps, elle répond à la question : doit-on modifier une Constitution et envisager de longs mandats politiques dans le seul but de faire plaisir au parti au pouvoir ? Dans un deuxième temps, elle cherche à savoir à qui profiterait la modification/révision/réécriture de la Constitution : au peuple ou à un appareil politique ? Si la question démange déjà fortement une grande partie de l'opinion nationale, n'est-elle pas susceptible de réveiller plus tard les démons de la division et de la violence, à même de violer dangereusement les fondements du vivre-ensemble qui garantit la survie du peuple ? Telle qu'elle se pose aujourd'hui, la question de la modification constitutionnelle est intentionnellement motivée par une arithmétique politicienne imaginée par tous ceux dont la volonté de repositionnement forcé sur l'arène politique ne trouverait pas malheureusement de justification juridique dans le prescrit de la Loi fondamentale en vigueur.

Dans un troisième temps, il est possible de comprendre que, puisqu'il est ici question de préserver un acquis juridique, encore fragile, qui assure tant bien que mal le maintien de l'ordre public, la stabilité de l'État et le destin national, nous nous éloignerions de la rationalité ou simplement du bon sens mis dans le bien commun et la concorde nationale, si nous étions aveuglement menés du bout du nez par des intérêts claniques et mesquins du moment. Pour une bonne interprétation de la Loi, il faut une classe politique responsable et crédible, de laquelle dépend intimement la survie de la RD Congo en tant qu'État-Nation.

1. Doit-on envisager de longs mandats politiques pour bien faire les choses ?

a) Des mandats politiques infinis, pour quoi faire ?

Certains leaders d'opinion, flatteusement affublés d'éloges et de titres d'« autorités morales » sont parfois poussés par le zèle et la pression de leurs « bases » toujours remuantes, constituées la plupart du temps d'individus sans culture politique, manipulables et à la merci de ceux qu'ils acclament inlassablement. Ils peuvent, sans scrupules, prendre le risque d'estimer qu'un quinquennat est court pour qu'un Président de la République mette en place des réformes nécessaires. Élargissons nos angles de vue pour regarder plus loin, car la raison et l'analyse critique nous permettraient d'apprécier avec justesse cette question pour bien agir. Aléatoirement, je prends deux exemples de comparaison : les cas des États-Unis d'Amérique et de la France qu'on dit être la patrie des droits de l'Homme. Présentée souvent comme un modèle de bonne gouvernance démocratique de notre

temps, l'expérience politique de ces deux pays a une longue tradition démocratique qui peut servir de boussole à la RD Congo.

Bien que n'étant pas à l'abri des faiblesses inhérentes à ce système de gouvernement politique, l'expérience outre-Atlantique et française démontre que même les parlementaires les plus politisés, voire ceux qui sont idéologiquement clivés et campés à la Gauche (démocrates américains, socialistes et apparentés en France) ou à la Droite républicaine (républicains et divers souverainistes) ne démordent pas du mandat quadriennal aux USA ou quinquennal en France, au motif qu'il serait court pour que le Président de la République ne puisse agir librement et avec efficacité. Sans se donner eux-mêmes la mesure de leur bail à la tête de l'État, qui serait différente de celle déterminée et fixée par la Loi, ni négocier un quelconque rééchelonnement de la fin du mandat à leur profit, tous les locataires de la Maison-Blanche et de l'Élysée respectent la Loi et les règles du jeu. Par ailleurs, ils savent bien, quels que soient l'élan, la passion, la motivation et le désir qui les animeraient, qu'ils doivent céder le fauteuil de chef sans s'y éterniser. Mais, pourquoi une fraction d'individus s'acharnerait-elle sur la Constitution congolaise ?

Si l'on en croit notre histoire politique récente, l'allongement de cette durée dans un pays qui a encore beaucoup de mal à respecter ses propres lois existantes ne saura pas résoudre tous les problèmes suscités par l'ignorance ou l'omission (in)volontaire et/ou le refus d'appliquer les mêmes lois sans distinction de rang ni de classe sociale des citoyens. Je peux, sans crainte de me tromper, affirmer que la quête du pouvoir est une attitude primaire qui relève de l'instinct animal et naturel. D'une manière ou d'une autre, seuls la raison et le bon sens peuvent la canaliser et la dompter durablement. Qu'elle soit quadriennale, quinquennale, septennale, etc., selon le cas et le pays, la durée d'un mandat politique n'est qu'une disposition subjective, intelligemment déterminée par la Loi. On peut l'allonger à dix ans ou plus, mais elle est raisonnablement réglée ainsi pour éviter qu'un individu fort, riche, influent ou un groupement politique quelconque s'arroge le droit de monopoliser un poste ou une fonction à vie. D'emblée, cette durée n'est ni longue ni courte en soi. Tout est simplement relatif, car son efficacité peut largement dépendre du savoir-faire et de la manière dont un mandat est exercé ou mis au profit de l'intérêt supérieur de la communauté politique.

Les propos de l'historien américain Timothy Snyder nous aideraient à percevoir à quel point « aujourd'hui, beaucoup confondent la foi en un dirigeant terriblement imparfait avec la vérité sur le monde que nous avons en partage »². Mais, entre d'une part, le flot de promesses électorales non tenues, irréalistes, et, d'autre part, la réalité cuisante de la vie sociale quotidienne, le peuple congolais doit avoir la maturité politique nécessaire

2. Timothy SNYDER, *De la tyrannie. Vingt leçons du XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 2017, p. 57.

et le discernement pour pouvoir faire le bon choix. À l'échelle nationale, l'intelligence collective permettrait de nous mettre en garde contre le danger de la manipulation et de la démagogie démentielle dont se servent des hommes politiques malins qui passent pour des bienfaiteurs et sauveurs du peuple. De la même manière, l'on doit se méfier de tous les sophistes qui, en voulant mettre le peuple dans leur poche, savent comment tirer habilement parti de la ruse et de la fourberie par l'usage des mots et des expressions enjolivées, propres au langage électoraliste.

On le sait bien, en politique, rien ne se fait ni ne se dit au hasard. Tout est bien calculé et mesuré pour captiver la confiance d'une clientèle politique possible. Il n'est donc pas tard pour nous de prendre conscience du danger réel que représente la mythomanie dont font délibérément usage certains hommes ou femmes politiques. Subtilement utilisée comme une arme puissante aux mains des leaders utopistes, des manipulateurs de l'opinion et des influenceurs, elle est malveillante tant qu'elle reste non seulement un art pour baratiner et séduire le peuple, mais comme une argutie d'autosatisfaction personnelle qui ne nous aidera pas à (re) construire notre pays dans la dignité. Pour être plus précis, je dirais même qu'il est incompréhensible qu'un chef d'État quelconque, qualifié à tort ou à raison de « visionnaire », parfois adulé, prétendument admiré, voire vénéré, acclamé, soit incapable de ne rien faire en cinq ans ! Alors, pourquoi serait-il appelé abusivement *Sauveur*, *Moïse*, *Garant* de la survie de la Nation, s'il ne sait que promettre monts et merveilles à un peuple affamé, lassé d'entendre la même redondance de promesses fallacieuses et utopiques ?

Comme partout ailleurs, parler de politique par ce temps de crise et de paupérisation croissante de la majeure partie de la population congolaise, c'est évoquer surtout un lieu prisé, synonyme d'enrichissement facile et rapide. Pour ceux qui parviennent à y accéder, la politique est alléchante, car elle constitue une voie sûre ou un matelas de sécurité sociale et d'assurance-vie. Elle est un véritable ascenseur social où aspirants et vétérans courent derrière les honneurs, les avantages sociaux, le prestige et la bonne vie entretenue par l'argent des contribuables. Ceux qui y ont trempé les pieds ne s'en sortent pas indemnes. Quel qu'il soit, le pouvoir peut corrompre toujours. Puisque c'est le cas de la plupart des pays africains, l'obsession irrationnelle et l'ivresse qui finissent par l'usure physique, morale, la routine et la gloire immodérée pourront-elles arrêter ceux qui en ont goûté ? Aux yeux de tous ceux qui s'engagent en politique ou de ceux qui ont déjà pris part à la gestion des affaires publiques, la temporalité n'est qu'un concept relatif, d'autant que le nombre d'années passées au pouvoir n'est nullement un gage de réussite ou de succès. Faut-il seulement de longs mandats pour que les élus s'investissent réellement dans la cause du peuple ?

Dans la mesure où tous les contentieux électoraux engendrés par le chaos depuis les scrutins contestés de 2006, 2011, 2018 et 2023 n'ont jamais été objectivement épuisés par la voie d'une vraie Justice, indépendante et impartiale, pour assumer la vérité des urnes, il est inutile d'ajouter une autre couche aux nombreuses dissensions existantes. Mais il est curieux d'entendre des individus, sans doute mal intentionnés, agiter inconsciemment le spectre de la division tribale lorsqu'ils veulent délibérément créer une espèce de psychose susceptible d'engendrer une crise artificielle autour d'une éventuelle révision ou réécriture de la Constitution. Il y a un emballement médiatique anticipant une campagne électorale qui ne dit pas son nom. Réviser ou changer la Constitution ? Savent-ils de quoi l'on parle au juste ? Que veulent-ils ? Que cherchent-ils ? De quoi auraient-ils peur ? Que reprochent-ils à cette Constitution ?

En effet, comme une scène surréaliste, il semble que certains ténors de la mouvance présidentielle, c'est-à-dire les affidés du cartel politique de circonstance dénommé « Union sacrée de la Nation » (USN), comprenant le parti au pouvoir (UDPS), les alliés de circonstance débauchés à coup d'argent, les transfuges de l'Opposition et affiliés hétéroclites en quête de postes ministériels, les fanatiques et sympathisants du parti, sont soucieux de conserver le pouvoir par le recours à tous les moyens, même les plus antidémocratiques. Les hommes politiques qui ont préféré vendre les rêves et les illusions à un peuple affamé savent pertinemment que la RD Congo est un pays très pauvre, qui ne dispose pas de moyens financiers conséquents pour pouvoir réaliser, seule, des grandes actions. Pourquoi promettent-ils alors des choses irréalistes ?

Rattrapés par la rude réalité de terrain, celle qui défie souvent les vœux pieux faits par des candidats au suffrage du peuple, ils ne se sont pas rendu compte qu'il leur était quasi impossible de matérialiser toutes les promesses intempestives qu'ils ont fait miroiter au peuple lors des campagnes électorales. Aussi, n'hésiteraient-ils pas à tenter un tel ballon d'essai pour agiter les esprits dans un ciel politique et social déjà trouble. Trop beau pour être vrai, le discours politique cache pas mal les vraies intentions de ses auteurs. Mais est-ce vrai d'affirmer que la Constitution actuelle, votée au forceps en février 2006, est obsolète ? Rien n'est ni forcément vrai ni totalement faux. Mais est-ce une provocation ou une manière de tester la réaction de l'opinion nationale et internationale ? Tout est possible. Sinon, pour quelle raison voudrait-on coûte que coûte la réviser ou simplement la changer ? Pour quelle finalité ?

Au lieu de leur donner le temps de travailler pour être au service de leurs peuples, la longévité élastique au pouvoir dont rêvent certains chefs d'État africains ne devrait pas être une obsession pour ceux qui voudraient faire le bien ou le mal à leur peuple. Un bel exemple dissonant concernerait

les Présidents qui ne se sont pas éternisés au pouvoir, mais dont le pays marche bien par rapport à ceux d'une autre Afrique transformée lentement en monarchies héréditaires. Toute comparaison n'est pas raison, mais j'évoquerai le cas de la France de la V^e République. Cela pourrait concerner aussi les USA, l'Allemagne, etc. Depuis 1969, l'Hexagone a vu passer huit Présidents. Contrairement à beaucoup de chefs d'État africains, en France, le locataire de l'Élysée est élu sur la base d'un programme précis qu'il présente au peuple, qu'il défend et soumet au suffrage des électeurs. L'exécution d'un programme présidentiel s'accompagne toujours des mesures de « sùreté », des moyens et des modalités concrètes que le candidat indique pour atteindre ses objectifs. Au-delà des simples déclarations électorales répétées qui n'apportent aucune garantie de réussite, le programme présenté est chiffré. Ce qui permet à tout candidat d'en mesurer le degré de faisabilité, tout en indiquant par quels moyens il envisage la réalisation ou la mise en action de ses intentions, c'est-à-dire comment et où il trouvera l'argent nécessaire pour concrétiser son programme.

En RD Congo, par contre, un programme présidentiel défie souvent la réalité économique et financière du pays. Il équivaut surtout à un catalogue vague d'annonces « stériles » et irréalistes auxquelles ne correspond aucune valeur chiffrée. La plupart des candidats Présidents de la République ou députés, on le sait, promettent des choses invraisemblables sans jamais proposer les moyens concrets de leur réalisation. À l'inverse, un candidat à l'élection présidentielle française ou américaine a quand même une vision réfléchie et durable sur l'action qu'il compte bien mener. On dirait qu'il a une certaine idée claire du pouvoir qu'il entend exercer. C'est pourquoi il travaille avec foi, détermination et acharnement pour convaincre ses électeurs potentiels. L'objectif final est de répondre aux défis du monde réel : la vie sociale, politique, économique, sécuritaire, etc., du pays. Même si on ne l'atteint pas facilement et totalement, le pouvoir d'achat est l'idée principale ou le point focal qui aiguise l'ambition de tous les candidats dans leurs projets de répondre aux besoins de la population et de la modernisation du pays.

On sait ce que les descendants des Gaulois doivent à Charles de Gaulle qui a dirigé le pays de 1959 à 1969 ; lui le fondateur de la V^e République, et à ses successeurs : Georges Pompidou (1969-1974), Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), François Mitterrand (1981-1995), Jacques Chirac (1995-2007), Nicolas Sarkozy (2007-2012), François Hollande (2012-2017), Emmanuel Macron (2017-2027, s'il n'abdiquait pas avant la fin de son mandat). Comme on le voit, le plus long bail est celui de F. Mitterrand (14 ans au pouvoir). Puisque l'exercice d'un tel mandat est aussi une question liée à la course contre la montre, chacun veut graver une trace, une action, une réforme significative, synonyme de ce qu'un cri d'animation politique a appelé à une certaine époque « Sisa bidimbu »³.

3. En Kikongo (langue nationale en RD Congo), cela voudrait simplement dire : laisser une trace, une action, un signe, une œuvre concrète qui puisse marquer la vie sociopolitique du pays.

Tous les mandats cumulés de ces huit présidents de la V^e République française donnent 68 ans, pour une moyenne de 8,5 ans (8 ans et 5 mois)⁴. L'un ou l'autre Président aurait peut-être voulu prolonger son séjour à l'Élysée, mais aucun d'eux ne s'est plaint du fait de la brièveté de son séjour à la tête du pays. Personne n'a, non plus, cherché à proposer ou à imposer un quelconque amendement allant dans le sens d'une modification de la Constitution en vue de se maintenir au pouvoir. Tout est question d'éducation, de formation, de maturité, de culture politique et de discipline personnelle. C'est ce qui fait la différence entre les démocraties occidentales, fondées sur le respect de la Loi et l'État de droit, et les régimes hybrides que je peux appeler « dynasties familiales » de plus en plus en vogue en Afrique.

b) Faut-il s'éterniser au pouvoir pour bien faire le boulot ?

En RD Congo, cinq Présidents ont dirigé le pays depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960. D'abord Joseph Kasa-Vubu, le pionnier (1960-1965). Vient le maréchal Mobutu, le bâtisseur de l'unité nationale et l'intrépide créateur de l'identité zaïroise (1965-1997). Puis M'zee Laurent-Désiré Kabila (1997-2001). Enfin, les acquéreurs ou héritiers chanceux du pouvoir : Joseph Kabila, l'inconnu qui a débarqué au pouvoir dans la plus grande surprise en janvier 2001 (2001-2019), et Félix Tshisekedi (2019-2023, 2023- ?). Le tout pour une durée totale des mandats portée à 64 ans, avec une moyenne de 12,8 ans (12 ans et 8 mois). Au niveau réflexif, on peut considérer que depuis Kasa-Vubu, le Président congolais passe environ 12 ans et 8 mois au pouvoir. En le comparant avec son homologue français, le Congolais le dépasse de 4 ans et 3 mois.

En dépit des dix-huit années à la tête de l'État, Joseph Kabila n'a pas trouvé son mandat long. Bien au contraire, ayant fait fi du désaveu palpable d'un peuple lassé, il a tenté le tout pour le tout en 2015 et 2016, pour rester le plus longtemps possible au pouvoir. Malheureusement pour lui et pour ses nombreux conseillers dans l'ombre, experts en Droit constitutionnel, la pression de la rue et l'indignation de l'opposition – la même qui est parvenue au pouvoir, celle qui propose aujourd'hui de réviser la Constitution – et du duo Église catholique/Église protestante, les ont dissuadés. En dix-huit ans de règne, qu'est-ce Joseph Kabila a légué aux générations à venir ? En perdant totalement le contrôle de ce que je comparerais à un poste d'aiguillage, par manque de dynamisme et de vrai leadership à la tête de l'État, ni lui ni son successeur n'ont su arrêter tous les signaux rouges qui annonçaient le processus lent de l'effondrement de l'État et sa descente vertigineuse aux enfers. Le mal est déjà fait, mais nous espérons néanmoins qu'après toutes ces longues années de douleurs d'enfantement – qui ne sont pas éternelles – le pays saura renaître un jour de ses cendres.

4. Le raisonnement est le suivant : le Total cumulé des mandats égale 68 ans pour les 8 Présidents français. La moyenne par Président donne 68 divisés par 8 ($68 : 8 = 8,5$).

Pour élargir les angles, sortons de la RD Congo. Prenons ces autres exemples africains : le patriarche équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema bat un record de longévité à son poste en Afrique (45 ans au pouvoir). Le Camerounais Paul Biya a, lui, un score de 42 ans ; le Congolais Denis Sassou Nguesso a déjà 40 ans aux affaires ; l'Ougandais Yoweri Museveni est aux affaires depuis 1986 : il totalise 39 ans. Comme on peut le constater, c'est plus qu'intolérable. Alors que Mobutu Sese Seko avait enregistré un record de 32 ans à la tête de l'État congolais, Joseph Kabila a, de son côté, fait 18 ans. Pour ne citer que ceux-ci : osons demander aux anciens Présidents, le Sud-africain Jacob Zuma, le Kenyan Uhuru Kenyatta, le Zambien Edgar Lungu, le Sénégalais Macky Sall, le Gabonais Ali Bongo, ou à bien d'autres encore, s'ils ont définitivement enterré l'envie de revenir au pouvoir ! Le Togolais Faure Gnassingbé Eyadema (4 mandats déjà) dira-t-il le contraire, lui qui, en 2005, a succédé à son défunt père Étienne Gnassingbé Eyadema au pouvoir depuis avril 1967 ? La dynastie Eyadema gère le pays depuis plus de cinquante ans ! L'Ivoirien Alassane Dramane Ouattara ne s'est-il pas ravisé pour reconquérir le trône qu'il promettait pourtant de quitter ? Mine de rien, le pouvoir ne dégoûte pas.

Pour l'heure, même les autorités de Transition au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES) ne font pas exception. Malgré leurs promesses de rendre rapidement le pouvoir aux civils, les juntas militaires sont encore là : le colonel malien Assimi Goïta, le général nigérien Abdourahamane Tiani, le capitaine burkinabè Ibrahima Traoré, le général guinéen Mamadi Doumbouya)⁵. Ce serait inutile d'imaginer que les juntas militaires se nourrissent du désir de céder le pouvoir qu'elles ont acquis par la force des armes. Dans bien des cas, on ne change pas une Constitution au motif que la durée du mandat présidentiel est court pour pouvoir mettre en place des réformes ou réaliser des programmes d'actions concrètes. En filigrane, les différentes tentatives le sont simplement pour permettre à un individu ou à un clan politique de se maintenir au pouvoir.

L'énumération n'est pas exhaustive. D'autres exemples devraient aussi nous aider à réfléchir, bien qu'ils ne concernent pas directement la RD Congo. Il s'agit du Djiboutien Ismaël Omar Guelleh (réélu en 2021 avec 98,58 % des voix pour un 5^e mandat). Quant à Paul Biya que je viens d'évoquer (91 ans d'âge), il dirige le Cameroun d'une main de fer sans interruption depuis 1982. Que dire de plus ? Est-ce trop peu ou beaucoup trop de temps pour que tous ces insatiables chefs d'État expient les dégâts causés par le poids de la sénilité ? Sont-ils prêts à prendre leur retraite bien méritée ? Je ne pense pas. Si personne ni la Loi n'ont jamais su les en

5. Ayant renversé leurs gouvernements, ces juntas militaires au pouvoir ont pourtant promis d'organiser rapidement des élections afin de rendre le pouvoir aux civils. Mais l'attente est encore longue, aucun calendrier électoral n'a été élaboré pour rassurer l'opposition politique et la Société civile qui exigent le retour à la légalité dans ces pays minés par les attaques terroristes.

empêcher autrement, les plus vieux Présidents africains en exercice ont-ils déjà exprimé le désir de passer le témoin à d'autres personnes, plus jeunes et dynamiques qu'eux, sans rancœur, sans amertume comme ce fut le cas du Président Léopold Sédar Senghor ?

Comme pour bon nombre de chefs carriéristes, accrochés mordicus au pouvoir au prix de sacrifier beaucoup de vies humaines, la longévité du chef de clan gabonais Bernard Omar Bongo Ondimba, et de l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny n'a pas manqué de marquer négativement l'histoire de leurs pays respectifs. Plus près de la RD Congo, deux voisins encombrants dans la sous-région se comportent encore comme des pions inamovibles : Paul Kagame et Denis Sassou-Nguesso. On se tromperait lourdement de penser le contraire. En effet, en traversant les turbulences de toutes sortes, même au sein des empires ou des régimes dictatoriaux et monarchiques les plus solidement installés du monde, l'Histoire a montré que personne n'est indispensable à son pays.

En termes de longévité aux affaires de l'État, tous les Présidents africains battent le record de la provocation ; ils vivent plus longtemps que les Présidents des pays démocratiques. Les chefs d'État africains passent plus de temps au pouvoir que ceux de la France, voire des États-Unis et consorts. Grâce à cela, ils devaient avoir tous les moyens et le temps nécessaire pour pouvoir suivre l'évolution de la situation politique et socioéconomique de leurs pays dans la durée, et pourquoi pas pour mettre en place des projets ambitieux, ajustés aux besoins de leurs populations. Malheureusement, cela n'est pas le cas. D'un point de vue matériel, social, économique, managérial, infrastructurel, organisationnel et démocratique, dans quel état sont la plupart des pays d'Afrique où les Présidents durent plus longtemps qu'ailleurs ? Est-ce le temps qui fait défaut à nos dirigeants ou simplement la bonne volonté et l'ambition qui leur manquent ? Les mandats sont-ils réellement courts pour pouvoir mettre en place une vraie synergie d'actions audacieuses afin d'enclencher le développement et le progrès de leurs pays ? On semble peut-être l'oublier, mais un fait paraît incontestable : personne ne peut se prétendre indispensable au pays quels que soient sa richesse, sa force, sa notoriété, ses talents, charismes et ambitions. La chute brutale et ignoble du leader libyen Mouammar Kadhafi, de l'Irakien Saddam Hussein, du Tunisien Ben Ali, du Gabonais Ali Bongo et récemment celle du potentat syrien Bachar Al-Assad nous en disent beaucoup.

Une tendance dangereuse à combattre reste celle qui se généralise de plus en plus en Afrique. Elle forge et entretient fausement le mythe d'hommes tout-puissants, irremplaçables. De la sorte, ici et là c'est la tentation jupitérienne de certains individus mal intentionnés qui se croient vainement et s'autoproclament « sauveurs ». Ceux-ci se comportent souvent comme des demi-dieux ou des monarques. C'est pourquoi ils se

sont transformés en éternels candidats à leur propre succession depuis des décennies. Afin d'éviter l'érection des monarchies familiales par des effets domino, il convient d'en parler et de le dénoncer avec courage. Dès lors que ce qui se produit ailleurs est potentiellement susceptible d'arriver chez nous, ces mauvaises pratiques transformées en habitudes politiques ne manqueront malheureusement pas de causer des dégâts importants en inspirant d'autres Présidents bien au-delà de leurs frontières nationales.

Si les problèmes ou les conditions réelles de la vie de la population indiffèrent ceux qui s'accrochent au pouvoir, seuls comptent la gloire et les honneurs procurés par le pouvoir. Le goût procuré par les avantages du pouvoir porte les mêmes effets enivrants. Ce n'est pas une fatalité, on peut s'en départir comme l'a si bien et courageusement fait le Président-poète sénégalais Léopold Sédar Senghor. En renonçant volontairement à la magistrature suprême de son pays, le 31 décembre 1980, il est sorti par la grande porte dans l'honneur. Ce geste de grande classe traduit le courage, la sagacité, la maturité politique, la grandeur d'âme, la confiance en soi, la force morale, le sens de service et d'honneur, la compétence, l'abnégation, etc., dont les générations futures se souviendront. De la sorte, lorsqu'on a la chance d'agir par la raison et le dépassement de soi, la question d'ordre éthique qui pourrait se poser serait de savoir quel camp on choisit : l'honneur ou l'opprobre, l'intérêt supérieur de la Nation ou les intrigues mesquines dictées par les calculs et les partis pris politiques.

Dans sa configuration, l'exercice politique peut être comparable à un jeu de société. En acceptant les règles du jeu données, on permet ainsi au jeu de continuer et d'exister⁶. On n'en modifie pas les règles à son propre gré, de manière arbitraire parce que l'on veut absolument gagner la partie. De plus, on ne joue pas seul dans un jeu : il y a des acteurs, des spectateurs, des arbitres, des figurants. Chacun a son rôle et celui-ci n'est pas statique, il peut toujours changer. S'engager dans un jeu, c'est s'accorder la liberté de jouer le jeu. C'est aussi respecter les coéquipiers, les adversaires et l'étendue des règles et des lois sans lesquelles le jeu cesse d'être un ensemble des convenances ou des conventions ouvertes et acceptées de tous dans un espace social donné. Malheureusement, cette logique ne marche pas toujours ainsi dans bon nombre de pays d'Afrique. Ici et là, on veut bien instaurer des régimes démocratiques, on en parle à tue-tête, mais dans le concret on n'en accepte pas les contraintes et les exigences dès lors que celles-ci s'en trouvent en contradiction avec nos intérêts personnels.

c) Pourquoi en voudrait-on à la Constitution ?

Nombre de faux opposants, qualifiés souvent d'opposants alimentaires et opportunistes, ont milité bec et ongles pour une même cause : la

6. Cf. Havel VÁCLAV, *Le pouvoir des sans-pouvoir* (1978), cité par Timothy SNYDER, *Op. cit.*, p. 29.

protection ou la sauvegarde de l'immutabilité de la Constitution. On les a vus arpenter tous les plateaux des chaînes de radio et télévision et autres médias de la Capitale, ainsi qu'à l'intérieur du pays. Sans gêne, ils étaient omniprésents dans les journaux et différentes plateformes sur des réseaux sociaux. Il pourrait n'être qu'un propos de salon repris sans contenu réel, mais ce leitmotiv martelé à cor et à cri était sans appel. Partout, on pouvait l'entendre : « Touche pas à ma Constitution. Non au changement de la Constitution ! ». C'est la même chanson qui est encore exécutée et répétée aujourd'hui par tous les états-majors des partis politiques d'Opposition.

Contre toute attente, on ne peut pas ne pas s'étonner que les soi-disant opposants irréductibles d'hier, une fois parvenus au pouvoir ou approchés par les libéralités et diverses faveurs de celui-ci, puissent se rebiffer à la grande surprise de tous. Pour le peuple qui assiste impuissant à cette messe cacophonique, il n'est pas du tout heureux de chercher à quel saint il devra encore se vouer. Ne se voit-il pas trahi par ceux qui, dans leur ascension au pouvoir, l'ont utilisé comme un bouclier ou simplement comme un marchepied ? Pourquoi, sans vergogne, les mêmes politiciens voueraient-ils aux gémonies la Constitution, celle-là même qu'ils prétendaient défendre par le passé ? Pourquoi lui en voudraient-ils farouchement alors qu'elle n'a pas changé d'un seul iota ?

Je ne suis ni juriste ni constitutionnaliste pour pouvoir piger quelque chose dans le débat autour de la constitutionnalité, de la caducité ou de l'inadaptabilité des lois à la conjoncture actuelle. Néanmoins, si nous supposons que la Constitution de 2006 a été écrite à l'étranger par des étrangers pour le bien des étrangers, il y a là un problème mal posé. À partir de cette constatation, j'en viens à la question que je me pose sans cesse : en quoi la Constitution du pays générerait-elle ou ne permettrait-elle pas réellement à un président de la République, après un premier quinquennat mitigé à la tête de l'État, de mettre en place des vraies réformes pour matérialiser sa fameuse « vision » planant encore dans les nuages de la propagande électorale ? Ce que le peuple attend d'un Président de la République, c'est qu'il fasse moins de promesses et plus d'actions ou simplement que le premier Fonctionnaire de l'État arrête de multiplier les promesses. Qu'aux discours, il joigne des actions concrètes. Qu'il transforme les effets d'annonce, les bonnes intentions et les innombrables déclarations de campagne en résultats tangibles sur le pouvoir d'achat des Congolais. Un troisième ou quatrième mandat peut toujours être possible et envisageable. Mais il dépendrait avant tout d'un bilan basé sur des performances concrètes, réalisées sur le terrain social, politique, économique et sécuritaire par l'actuel locataire du Palais de la Nation. Si ce bilan est mitigé, alors tout est dit de son rêve de rester au pouvoir.

Telle qu'elle a formellement été coulée dans ses lettres de marbre, comment la Loi fondamentale inciterait-elle les représentants de l'État à

l'inaction, à l'inconscience, à la corruption et au détournement éhonté de deniers publics ? On l'accuserait peut-être à tort ou à raison de bloquer les actions du chef de l'État, mais y a-t-il une loi ou une disposition semblable de la Constitution qui constituerait un obstacle à la réalisation du programme d'un candidat Président de la République ou d'un Président en exercice ? Les cinq années de mandat légal suffisent-elles à un Président pour réaliser son programme de campagne ? Des questions qui peuvent aider à réfléchir.

Je peux toutefois me tromper. Cependant, même s'il est difficile de comprendre ou de connaître les motivations et les pensées secrètes des hommes de main du pouvoir, les vraies raisons de toutes les agitations présentes et des manœuvres orchestrées par certains « mouvanciers » – comme on les appelait du temps de Mobutu – seraient ailleurs. Qui dirait mieux ? La loi est dure, mais c'est la loi, dit-on. Alors, nous faudrait-il respecter la Constitution malgré son côté perfectible inhérent à toute œuvre humaine ou céder aux sirènes de la peur personnelle qui habiterait certains individus calculateurs, bien conscients que la Loi les pousse à quitter le pouvoir ? Dans tous les cas, si la matière et le contenu sur lesquels porteraient la révision ou le changement de la Constitution ne sont pas clairement déterminés et précisés, il n'y a aucune urgence qui presserait les Députés constituants de convoquer le Parlement pour modifier ou réécrire la Constitution dans le seul objectif de faire plaisir à un appareil politique quelconque.

Quoi qu'il en soit, qui dit Constitution dit colonne vertébrale juridique de toutes les lois d'un État. On ne peut, indûment, la traficoter sans toutefois toucher ou porter atteinte aux autres lois. Point n'est besoin d'observer que l'Histoire est cyclique dans certains cas et elle se répète dans d'autres circonstances. La conjonction d'événements récents dans notre pays montre que ceux que l'on regarde comme chefs commandent souvent en maîtres (Mc 10, 42). Gouverner par défi et faire mauvais usage du pouvoir sont toujours une des causes de troubles politiques d'autant plus qu'aller contre la volonté d'un peuple qui aspire tant à la liberté, à la concorde et la paix sociale, au bonheur et au progrès social, constituerait délibérément un acte de violence interne à proscrire.

Nous pouvons, sans nous en apercevoir, souffrir d'amnésie collective. Mais quoi qu'il en soit, l'idée même de modifier ou changer la Constitution en vue de faire place à qui voudrait s'accrocher au pouvoir est une mauvaise passe qui peut porter beaucoup de risques tant sur la stabilité du pays que la sécurité nationale. La démocratie n'est pas un acquis ; elle est à bâtir, à consolider et à protéger. Il faut légitimement rester vigilant pour que personne, ni rien, ni parti politique ni individu quelconque ne puissent la confisquer. Un sage dicton attribué à l'abolitionniste américain Wendell Phillips dit : « La vigilance éternelle est le prix de la liberté »⁷.

7. Wendell PHILLIPS, cité par Timothy SNYDER, *Op. cit.*, p. 23.

Bien entendu, si « nous ne sommes libres que si nous choisissons nous-mêmes quand nous sommes visibles et invisibles »⁸, le prix de la liberté passe toujours par le sacrifice des martyrs, celui qui coule pour abreuver notre marche irréversible vers la terre de la libération. Ce lourd tribut a commencé le 4 janvier 1960 par la marche écrasée dans le sang des martyrs de l'indépendance. Plus tard, un flot de sang a coulé lors de la marche pacifique des chrétiens, le dimanche 16 février 1992. Dans cette marche irréversible, les Congolais n'oublieront jamais l'assassinat lâche de la jeune fille Thérèse Déchade Kapangala, le 21 janvier 2018, et de l'activiste Rossy Mukendi Tshimanga, le 25 février 2018, pour ne citer que deux de ces innombrables victimes de la barbarie politique. Ces horreurs, parmi tant d'autres, rappellent malheureusement le drame perpétuel et le sacrifice que peut offrir un peuple obstinément engagé sur les chemins de la démocratie face au refus du pouvoir d'écouter la voix de la raison et de l'humanité.

D'aucuns seraient peut-être, par défi ou simple provocation, tentés d'aller au-delà de la volonté populaire. Dans ces conditions, rien n'éviterait de provoquer inéluctablement des réactions en chaîne pouvant culminer dans des tensions et des violences incontrôlables. Cela conduira à la frustration, au mécontentement, à la crispation, à la colère populaire et, finalement, au bain de sang et aux conflits fratricides qu'il est temps de conjurer. Des choses aberrantes pourtant évitables d'autant plus que la violence, qu'elle soit physique ou morale, et le viol de la conscience du peuple consistent aussi dans le fait de vouloir coûte que coûte convaincre et entraîner les autres à adhérer à un projet politique aux conséquences néfastes. Que viserait-on ici ? Ce qu'on aurait fait d'éviter ne peut-il pas justement être le résultat du désir caché de ceux qui veulent dresser les Congolais contre les autres, créant ainsi la division, l'ébranlement de la cohésion nationale et du sentiment du vivre-ensemble ? N'est-ce pas la fissuration de l'équilibre fragile autour de la quête d'une conscience nationale ? L'avenir reste imprévisible. Mais par ces temps d'incertitude, d'inquiétudes et de menaces d'implosion de la RD Congo, avons-nous vraiment besoin d'un tel décor qui repousserait loin l'avènement de beaux jours ?

2. À qui profiterait le projet de révision/modification/réécriture de la Loi fondamentale ?

a) Le projet répond-t-il à une demande du peuple ? Est-ce une urgence sociale et juridique ou un coup de force ?

La recrudescence de la violence et des horreurs provoquées par la rébellion du M23/AFC et leurs alliés rwandais vient instantanément de

8. Timothy SNYDER, *Ibidem*, p. 69.

mettre en veilleuse le feu médiatique que nourrissait le déluge de débats et déclarations contradictoires, menaçantes et incendiaires de part et d'autre de la Majorité au pouvoir, de l'Opposition politique et de la Société civile autour d'une éventuelle révision/modification/réécriture de la Constitution. Projet inflammable dont on continue de parler éperdument. Mais à qui profite-t-il ? Est-il une demande du peuple ? Une urgence sociale et juridique ou simplement un coup de force ? S'il est vrai que pour l'heure, même si elle est grande la tentation de vouloir traficoter la Loi fondamentale dans le seul but de plaire à des individus tombés en disgrâce, ou à des groupes de personnes et appareils politiques coupés de la réalité sociale, ce projet n'est pas une urgence ressentie, ni une demande émanant directement ou indirectement des besoins du souverain primaire. Il pourrait simplement constituer un acte suicidaire qui dénote du mépris d'un peuple par ses dirigeants. Un tel pari, plus que dangereux de fait, ne nous fait pas de bien. Par contre, il faut identifier les actions prioritaires à mettre en place. Et s'il est des urgences à mettre sur la table de travail, ce seraient sans doute des chantiers socioéconomiques à impact réel sur la vie de la population. La réalisation de tels projets ne devrait pas attendre un troisième ou un quatrième quinquennat fort hypothétique. Nous sommes au matin de 2025, la septième année de la présidence de Félix Tshisekedi. Avant de songer à un autre mandat qui ne commencerait qu'en 2028, que le président en exercice achève d'abord le temps restant dans le travail et la mise en place des réformes tangibles, comme il n'en manque pas, bien entendu.

Dans l'immédiat, les députés nationaux dignes de ce nom et ceux qui agissent réellement au nom du peuple doivent se battre pour s'approprier une des prérogatives régaliennes qui tend à leur échapper : l'exercice du pouvoir de contrôle de l'Exécutif, car celui-ci ressemblerait de peu à une roue libre. Du reste, ceux qui ont reçu le mandat de représenter le peuple congolais devront également s'atteler à promouvoir toutes les bonnes initiatives permettant de mettre un terme à la guerre et à l'insécurité qui sévissent au Nord-Est du pays. De la sorte, l'État congolais recouvrira l'un de ses attributs fondamentaux mis à mal par les guerres d'invasion : la souveraineté. C'est à cette condition que se rétabliront l'intégrité du territoire national et la paix sociale. Les élus du peuple batailleront pour réhabiliter notre Justice maintes fois décriée et qualifiée de « malade », sans oublier de redynamiser tout l'appareil judiciaire et la sécurité intérieure. L'autre cheval de bataille de nos représentants devrait être la lutte acharnée contre la banalisation de la corruption institutionnalisée, la criminalité et l'impunité, la délinquance juvénile et l'insécurité alimentaire sous toutes ses formes (famine chronique, malnutrition, sous-alimentation). Ces questions sont d'une importante primordiale pour le développement de la RD Congo.

Dans un pays littéralement gangréné par la corruption et la tribalisation des enjeux politiques, aller en croisade contre toutes les forces négatives qui précipitent notre pays dans l'hécatombe consiste aussi, pour l'organe législatif, à élaborer des lois qui aident à vaincre durablement toutes les formes possibles de pauvreté, de précarité et le chômage massif des jeunes. Il nous faut des lois qui incitent l'Exécutif à mettre en place de vraies politiques publiques capables de créer des emplois pérennes et rémunérateurs, de refonder ou de réformer nos universités, de construire de bonnes écoles pour assurer une éducation de qualité à nos enfants. Il nous faut réhabiliter les routes, réveiller les ponts affaissés dans la poussière et la broussaille, réduire le train de vie des dirigeants politiques et des institutions de l'État, redémarrer les usines tombées en ruines, etc. Sans devoir se limiter seulement aux revendications sur l'augmentation des honoraires et autres avantages liés à leur métier, les élus du peuple doivent savoir qu'ils sont au service d'un peuple démuné de tout ce qui touche aux besoins primaires. C'est ce peuple qu'il faut avant tout chercher à protéger.

À la faveur des élections – si elles sont vraiment libres, crédibles, honnêtes, inclusives, démocratiques et transparentes –, les personnes qui reçoivent le mandat de représenter la voix du peuple ont le devoir sacré de contrôler les actions du Gouvernement, de mettre en place des lois qui poussent celui-ci à relancer la machine ou l'outil de production, à donner un coup de jouvence pour viabiliser la voirie urbaine. Ils doivent se mobiliser pour assainir la gouvernance de l'État et les Finances publiques, protéger l'environnement, etc. Investir dans les infrastructures, combattre avec acharnement l'impunité qui a élu domicile dans le pays, mettre fin aux pillages et à la contrebande de nos ressources naturelles, c'est l'autre cheval de bataille des représentants du peuple. C'est aussi le travail des députés. En outre, rétablir le dialogue et la confiance entre le peuple et ses dirigeants, réconcilier les Congolais entre eux, partant du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, et inversement, etc.

Un regard attentif à travers le monde nous montre que même les grandes démocraties tombent souvent aux mains des populistes qui, avec grande habileté, convainquent les gens à croire leurs mensonges. Si bon nombre d'hommes et femmes politiques congolais sont connus pour être des grands spécialistes en démagogie, les querelles et les agitations politiciennes du moment relèveraient, elles, d'une stratégie d'affichage ou de positionnement sur l'échiquier politique. Cela leur permettant assurément de préserver le pouvoir ou de protéger des avantages acquis dans le statu quo. L'idée même de revisiter ou de changer la Constitution peut parfois paraître absurde ou bonne et légitime en certains cas d'autant plus qu'elle est une œuvre humaine perfectible. Mais cette initiative, justifiée par aucune nécessité sociale peut être, en d'autres cas une occasion d'ajouter une couche noire au chaos d'une situation sociale déjà tendue. Elle constituerait, à l'heure

actuelle, une énième tentative de division pouvant détourner l'attention des Congolais des vrais problèmes existentiels énoncés ci-haut.

b) Slogans idéologiques versus réalité : de quel peuple parle-t-on souvent ?

De quel peuple parle-t-on si souvent dans tous les discours politiques ? Est-il une fiction politique ? Au travers de ce que je considère comme un refrain politique phare, « Le peuple d'abord » évoqué par le parti au pouvoir est un acte de foi mal placé qui ne décrit pas un projet politique spécifique pour ce peuple, mais plutôt une simple incantation. Cette formule-refuge contagieuse est devenue un marqueur d'identité politique. Pour le dire autrement, comme cri de ralliement, d'identification et de mobilisation scandé par les Combattants de la 10e Rue de Limeté, ce maître mot devenu presque magique est une marque de fabrique propre, qui a fait de l'UDPS une vendeuse d'illusions parmi d'autres partis politiques adossés à la machine de la démagogie, du mensonge et de la manipulation politiques. À l'instar de tous les idéologues, non seulement le parti présidentiel s'est longtemps identifié, à tort ou à raison, au peuple ou à un peuple, mais il s'est toujours présenté comme le parti du peuple ou le peuple lui-même.

On a retrouvé la même prétention chez les partisans du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD). Mais qui est ce peuple dont les partis politiques tireraient leur légitimité et leur raison d'être ? Quel est le nom de ce peuple ? À quelle réalité renverraient les slogans scandés au nom du peuple ? Où est-il ce peuple ? Est-ce une fiction politique ? Ne s'agit-il pas de ce peuple dont parlait déjà un publiciste du temps de la Révolution française, en ces termes : « Un peuple qui n'a plus de nom, un être purement métaphysique ; ce n'est même pas un corps sans âme, c'est un cadavre »⁹. Bien sûr, ce peuple tant fantasmé n'existerait nulle part, sauf dans l'imaginaire politique. Mais le peuple réel, c'est cette masse de plus de cent millions de Congolais qui souffrent, qui sont livrés à eux-mêmes dans l'indifférence totale de leurs représentants politiques. Qu'y a-t-il de commun entre les intérêts réels de ce peuple et ceux des partis politiques qui prétendraient les évoquer en permanence ?

Les revendications politiciennes au nom d'un certain peuple mort, fictif, dans les messes noires des partis politiques est la résultante d'un conformisme au langage mimétique et démagogique propre au champ politique. En outre, elles sont l'expression d'une rhétorique qui dénote une stratégie de survie pour faire exister l'UDPS, tout comme les autres partis, sur la scène politique. Qui ne sait pas que le peuple tant courtoisé et dragué a toujours fait l'objet de convoitise et de séduction de la part de ceux qui, dans leur quête de gloire et de richesse, l'utilisent injustement comme un simple strapontin ! S'il est admis que ni un supposé parti au

9. FRÉRON, *L'Orateur du peuple*, n° XXXVL, 7 frimaire an II, p. 284, cité par Pierre ROSANVAILON, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006, p. 37.

pouvoir qui disposerait d'une majorité virtuelle ou réelle au Parlement, ni aucune formation politique se réclamant de l'Opposition ne peuvent se prévaloir d'être l'incarnation du peuple, ils ne peuvent, sans aucune prétention de légitimité, être un parti-État, ni parler du ou au nom du peuple sans la reconnaissance licite de celui-ci. Un élu peut revendiquer son privilège d'être un représentant du peuple, mais aucun parti politique n'est créé par le peuple. Ils sont créés pour les intérêts de leurs fondateurs : la conquête du pouvoir.

À ce titre, même s'il est créé par des membres du peuple, un parti n'est pas une émanation directe du peuple entier, car en tant que corps social, celui-ci est doté d'une volonté que ni un individu ne peut accaparer, ni un parti et encore moins un groupe d'individus ne peuvent prétendre incarner. En revanche,

tout en admettant que le peuple est l'unique source de pouvoir légitime, fait remarquer l'historien israélien Yuval Noah Harari, la démocratie est fondée sur la compréhension du fait que le peuple n'est jamais une entité unitaire et, par conséquent, ne peut posséder une volonté unique. Chaque peuple est composé d'une multitude de groupes différents, avec une pluralité d'opinions, de volontés et de représentants. Aucun groupe, y compris celui qui est majoritaire, n'a le droit d'exclure d'autres groupes de l'appartenance du peuple. C'est ce qui fait de la démocratie une conversation. La tenue d'une conversation présuppose l'existence de plusieurs voix légitimes. Si le peuple n'a qu'une seule voix légitime, il ne peut y avoir de conversation – c'est au contraire cette unique voix qui dicte sa loi¹⁰.

Entre d'une part, un peuple imaginaire en tant que construit de tous les discours politiques, particulièrement celui dont il est fait allusion dans « Le peuple d'abord » et, d'autre part, le peuple réel, essentiellement constitué par la masse des oubliés de l'Histoire ou des marginalisés qui vivent miraculeusement au « taux du jour » ou au-dessous du seuil de pauvreté grâce à l'économie de la débrouille, ceux-là qui sont éloignés du faste et des banquets d'hommes politiques, ce sont deux planètes que tout oppose. Il y a ici deux idées de peuple et deux concepts sociopolitiques antagoniques situés aux antipodes d'une rhétorique protocolaire faite par des politiciens en quête de légitimité. Sans doute, s'il a existé un fossé débouchant sur la dichotomie entre le discours public et les actes tacites du parti que je surnommerais la « fille aînée » de l'Opposition farouche, séditeuse et subversive au Maréchal Mobutu, au clan Kabila, ne peut-on pas s'inquiéter que cette ancienne « fille aînée » de l'Opposition soit en train de se métamorphoser pour s'ajuster à la face cachée de la réalité déconcertante du pouvoir ? Sans porter sur elle un quelconque jugement de valeur qui la discréditerait, l'UDPS n'est-elle pas en train de glisser lentement, mais dangereusement, dans la reproduction

10. Yuval Noah HARARI, *Nexus. Une brève histoire des réseaux d'information de l'âge de la pierre à l'IA*, Paris, Albin Michel, 2024, p. 175.

mimétique des vestiges du même passé politique obscur qu'elle a combattu sans répit pendant des décennies ?

Seul le peuple est l'unique source de toute légitimité du pouvoir. Mais faute d'éducation solide, de culture et de vraie connaissance des enjeux politiques, notre peuple ignore qu'il est l'unique source de légitimité de toute autorité politique ; que c'est lui seul qui, constitué en corps politique organisé, peut valider tout mandat, tout comme retirer la confiance mise dans un individu et disqualifier tout choix porté sur un candidat quelconque. Bon gré mal gré, les membres de la communauté participent ainsi d'une manière ou d'une autre à fabriquer leurs propres tyrans lorsqu'ils ne peuvent pas s'opposer à ceux-ci, ni combattre toutes les tentatives d'accaparement frauduleux du pouvoir par des individus forts et rusés qui substituent leur voix à celle du peuple. Représenter un peuple n'est qu'une conséquence politique de la signature explicite d'un contrat social. Mais cela n'est pas synonyme de le prendre en otage, ni d'aliéner sa volonté encore moins de l'effacer au bénéfice des caprices ou des intérêts égoïstes de ceux qui le représenteraient légitimement.

c) Une classe politique déconnectée de la réalité sociale

Ce que l'on sait de la classe politique congolaise, c'est qu'elle est déconnectée de la réalité sociale ; elle est discréditée, irresponsable, essouffée, disqualifiée. L'environnement politique congolais compterait à peu près un millier de formations politiques. C'est un champ d'intrigues et de joutes, qui ressemble à tout, sauf à cet espace censé rassembler légitimement les vrais représentants du peuple. La classe politique est plus préoccupée par sa survie que par celle du peuple. Elle n'inspire plus confiance. La plupart du temps, c'est la démagogie qui la fait exister, car elle est encline à beaucoup mentir sur la place publique, où elle manipule la conscience, la bonne foi et la naïveté du peuple qu'elle ne sollicite souvent qu'à la veille des élections. Les hommes politiques le savent bien, mais ils se refusent de distinguer le vrai du faux. C'est pourquoi ils recourent au mensonge pour sauver les apparences. Mobilisée parfois pour servir des causes abjectes, cette frange du microcosme politique n'a été le plus clair du temps qu'une communauté profondément fragmentée à cause de l'ego démesuré ou des ambitions gloutonnes surdimensionnées de ses membres agrippés au discours trop centré sur des considérations ethniques. Ils ont beau chasser le naturel, ils reviennent au galop. En témoigne, la multiplication des partis politiques fantoches à fortes colorations tribales et régionales. Cela est révélateur et symptomatique d'une classe politique versatile versée dans les magouilles, les querelles de positionnement personnel, la médiocrité.

Dans un cas comme dans l'autre, les opposants de façade se ressemblent. Ils parlent tous du peuple ou prétendent parler au nom du peuple. Mais de quel peuple parlent-ils ? Un de leurs marqueurs caractéristiques, ou leur dénominateur commun, c'est le nomadisme ou la transhumance. Car, au lieu de constituer un contrepoids au système, ce sont plutôt des additions des contraires, faites d'individus imprévisibles, corruptibles, tout à fait capables de migrer ou de changer de camp et d'avis à tout moment. De surcroît, ils sont constitués pour l'essentiel de dissidents de tout poil, mélangeant traîtres sans vraie appartenance et opportunistes sans couleur idéologique identifiable ou connue. On a vu la valse incessante de trahison, de luttes de pouvoir et de désamour politique depuis le temps de la fameuse « Union sacrée de l'Opposition radicale et Alliés » (USORAL) menée tambour battant par Étienne Tshisekedi.

Ce qui ne devrait pas être, l'a souvent été dans notre pays. Si les liens de causalité peuvent être établis, que l'on songe ici à tous les débauchages et achats d'opposants, opérés souvent à coup d'argent. Pratique qui a jusqu'ici permis de fabriquer de manière spectaculaire des coalitions politiques fantaisistes à la solde du parti au pouvoir. On les croit monochromes, mais en réalité ces majorités historiques n'ont été que des constellations déchirées, très fragiles, bigarrées, éphémères et vulnérables, rendant autant instables qu'incertains tous les lieux de pouvoir et leurs détenteurs. En troquant leur conscience, ceux-ci adhèrent à des projets vides, non par conviction mais à cause de la recherche d'intérêts égoïstes : le gain d'argent facile et l'enrichissement personnel.

La mission de ceux qui appartiennent à la Majorité au pouvoir a souvent été la même. Elle consiste à manipuler l'opinion publique à travers la propagande idéologique et le trafic d'influence à la faveur du régime qu'il faut coûte que coûte défendre. C'est le cas d'un certain *Front Commun pour le Congo* (FCC) de l'ancien président Joseph Kabila. On sait comment, devant l'ouragan de l'Histoire et faute de pouvoir survivre à la tentation de défection et de trahison, ce conglomerat politique, constitué en réalité contre les intérêts du peuple, s'était effrité comme un château de cartes. En chute libre comme si elle n'avait jamais existé, cette majorité à la Tour de Babel n'est aujourd'hui que l'ombre d'elle-même, le gros de ses partisans ayant, de manière significative, migré pour rejoindre – définitivement peut-être – le camp des adorateurs ou des flatteurs du nouveau pouvoir. Il en va de même pour l'*Union Sacrée de la Nation* (USN) montée de toutes pièces par Félix Tshisekedi qui n'avait d'autre choix que de rechercher une majorité parlementaire de circonstance. Ce n'est pas un jeu de mots si on l'a surnommée « Union sucrée ». S'il existe une corrélation entre les mêmes causes qui produisent les mêmes effets, autant dire que l'*USN* est bien avertie.

En effet, l'arrivisme et l'opportunisme de certains individus au Parlement (Assemblée nationale et Sénat), les intrigues, le goût du pouvoir, la corruption, la kleptomanie, le favoritisme, l'amateurisme, le clientélisme, l'inexpérience, l'incompétence, etc., sont entre autres faiblesses de la classe politique congolaise. Cela peut ressembler à un scénario de science-fiction, mais l'Histoire est pleine de surprises. Pour ne parler que de lui, lorsque Joseph Kabila débarque aux affaires de l'État en janvier 2001, l'homme n'est pas seulement un grand inconnu du public congolais. D'un point de vue objectif, le jeune président de la République est taciturne, circonspect et réservé. Le grand-voile, toujours mystérieux, entourant son passé de maquisard et son balbutiement de débutant en politique ont largement participé de la construction de l'image atypique d'un président énigmatique. Bien que de tempérament avisé et réfléchi, l'homme de Hewa Bora II était encore un néophyte au vrai sens du terme, du fait qu'il ne disposait pas d'un capital social ou politique de départ. Surgi de nulle part, le « Raïs » n'affichait aucun pedigree politique à même de susciter la liesse populaire, l'enthousiasme, le respect, l'admiration et l'espoir.

La grande inquiétude, la colère et l'expectative de tout un peuple traumatisé par la mort violente de celui qui s'était autoproclamé « Soldat du peuple » et qui a su débarrasser le Zaïre de la dictature de Mobutu, étaient si grandes que le successeur de son père fraîchement assassiné ne disposait d'aucun bagage politique crédible et significatif dans la gestion de l'État. Pourtant, le nouvel homme fort de Kinshasa signait sa toute première expérience politique par une ascension fulgurante inattendue à la plus prestigieuse fonction au sein de la pyramide de l'État ou de la hiérarchie politique. C'est là que le néo-trentenaire a fait son apprentissage politique et professionnel au sein de la Fonction publique. Mais avant d'en arriver à ce niveau-là, Joseph Kabila avait-il la pleine conscience de la lourde responsabilité qu'incombait la fonction présidentielle ? Si être Président de la République n'est pas un vernis décoratif ni un titre honorifique, possédait-il les capacités nécessaires et les ressources suffisantes pour endosser cette haute mission régaliennne ? Cela ne concerne pas seulement J. Kabila. Son successeur et tous ceux qui rêvent de briguer la fonction présidentielle doivent toujours se demander s'ils ont les capacités nécessaires pour assumer une telle responsabilité.

Les faiblesses de la classe politique congolaise que j'évoque ici sont augmentées encore par le fait que l'on parle ou l'on croit parler abusivement au nom du peuple. Mais quel peuple ont-ils souvent l'habitude d'évoquer ? Que l'on ne s'y trompe pas, malgré leurs dénominations reluisantes et séduisantes, toutes les Majorités présidentielles n'ont souvent été que des mastodontes éphémères, comparables à des échafaudages faits de cartons en papiers. Cela se voit à chaque fois que le pouvoir change de camp. Dans tous les cas de figure, la réalité est que les anciennes majorités ou

oppositions résistent assez difficilement à la tentation d'abandon du navire lorsque des portefeuilles ministériels sont jetés comme appâts. Dans une large mesure, cette démarche n'est souvent motivée que par la logique hédoniste du *Carpe diem*.

La politique ressemble à un couteau à deux tranchants ; elle divise autant qu'elle est capable de fédérer des intérêts divergents si les acteurs impliqués dans le jeu se dépassent au nom du bien général. Mais dans les alliances de circonstance aux voix discordantes, les vraies identités politiques des alliés sont souvent falsifiées, masquées et monnayées. Sont regroupés ici des opposants par procuration, occasionnels. La majorité est constituée des sans-gêne, des sans vergogne, de traîtres impitoyables, toujours aux aguets à chaque fois qu'interviendrait un remaniement au sein de l'Exécutif. Comment gérer les ambitions déplacées quand, dans la conquête de bonnes places et la recherche d'intérêts, ils sont prêts à tout sacrifier pour lorgner d'éventuelles faveurs distribuées par le parti au pouvoir ? On les reconnaît d'emblée au fait qu'ils cèdent lâchement à tous les baratins qui les font passer d'un camp politique à l'autre. C'est pourquoi ils sont enclins à adhérer et à faire allégeance à toutes les mouvances présidentielles successives, pourvu qu'ils obtiennent quelque chose lors du partage du « gâteau » en guise de récompense à leur trahison.

3. La RD Congo a besoin d'une classe politique responsable et crédible

a) Des hommes et femmes capables de conjuguer leadership et responsabilité à la tête de l'État

Plutôt que de flatter les dirigeants qui s'éternisent au pouvoir pour protéger leurs intérêts et ceux des leurs au lieu d'œuvrer pour le développement et le bien-être du peuple, les Congolais ont besoin de personnes efficaces, travailleuses et soucieuses du bien commun. Il est plus que jamais temps pour notre peuple et tous ses élus de comprendre que les mandats élastiques et indéfinis n'existent pas en politique. On n'a jamais envie que la gloire s'arrête tant le pouvoir est comme du miel à sucer. Mais il faut savoir dire stop avant que la gloire ne nous quitte.

Les Congolais ont besoin d'un Président de la République capable de conjuguer leadership éclairé, efficace et responsabilité tout en maximisant le temps. À ce sujet, Brent Gleeson écrit :

le leadership a toujours été la force motrice de l'innovation, de la croissance et de la transformation. Cependant, dans le monde actuel en pleine effervescence, être un grand leader exige plus que du charisme et de l'autorité. Il faut un attribut rarement mentionné lorsqu'il s'agit des qualités de leadership nécessaires pour stimuler la croissance dans

les entreprises très performantes : l'efficacité. Un leadership efficace est la capacité d'optimiser les ressources [...]. Il s'agit de travailler plus intelligemment, et non plus durement, et de veiller à ce que chaque effort s'aligne sur un objectif plus important. Les dirigeants efficaces favorisent au contraire une culture de la confiance, de l'autonomie et de la responsabilité [...]¹¹.

À l'heure où beaucoup d'acteurs et compétiteurs mal intentionnés tant à l'interne (local, national) qu'à l'externe font planer la menace d'éclatement sur nos frontières étatiques et cherchent par tous les moyens à déstabiliser la survie du sanctuaire national, un bon leader ne peut pas ne pas être un « pontifex » (pontife), c'est-à-dire celui qui, étymologiquement parlant, jette des ponts. En d'autres termes, il est celui qui rassemble. Sans être le porte-parole d'un groupe ethnolinguistique quelconque, un leader c'est celui qui a le souci d'unir et de faire participer tous les citoyens à la construction de la communauté nationale. Être bon leader, c'est surtout endosser une grande responsabilité au nom de tous. Comme on le voit bien, ces qualités ne peuvent pas se décréter par une ordonnance présidentielle, ni s'improviser ni s'acheter dans un supermarché.

Un leadership efficace, poursuit Brent Gleeson, commence par une vision claire et convaincante. Une vision bien articulée agit comme une boussole, guidant les décisions quant à l'affectation des ressources, qu'il s'agisse de temps, d'énergie ou de capital [...]. Un leadership efficace est la pierre angulaire de la réussite organisationnelle dans le monde dynamique actuel. Il ne s'agit pas d'en faire plus, mais de faire ce qui compte le plus [...]¹².

Mieux vaut bien faire de petites choses à fond, ici, dans le présent, même en si peu de temps que d'attendre de les faire ou de ne rien faire du tout dans un futur hypothétique. On ne peut pas toujours renvoyer dans un futur hypothétique ce qui est censé être fait dans le présent. Il vaut mieux agir au présent. Cela permettrait aussi de faire moins de bruits, moins de déclarations tapageuses et stériles. En revanche, faire quelque chose, bien le faire quand c'est possible plutôt que de vouloir en accomplir beaucoup et finalement ne pas y arriver, ni rien faire du tout. Je suis persuadé que la force d'un dirigeant, en l'occurrence le Président de la République ou d'un responsable politique quelconque réside plus dans l'efficacité et la justesse de ses actions accomplies ou réalisées, de ses prises de bonnes décisions que dans l'addition obsessionnelle des promesses et des mandats à l'infini.

Ces éléments de contexte permettent de comprendre que la confiscation du pouvoir du peuple à des fins personnelles sous prétexte de le servir constitue le nerf de tout repositionnement politique aussi long ou court soit-

11. Brent GLEESON, « Le pouvoir d'un leadership efficace : maximiser le temps, le talent et la technologie », traduit de l'anglais par Flora Lucas, in *FORBES*, mis en ligne le 1^{er} décembre 2024, disponible sur : <https://www.forbes.fr> [consulté le 2 décembre 2024 à 14h].

12. Brent GLEESON, Article cité.

il. Etre Président de la République, Ministre d'État, Député, etc., ne sont jamais des fonctions héréditaires devant être exercées à vie. Elles placent leurs détenteurs sur des sièges éjectables à tout moment. Elles demandent à toutes les personnes qui s'engagent en politique de bien s'y préparer mentalement pour en accepter le terme. Malheureusement, « ceux qui un jour ont été enivrés de pouvoir, et en ont retiré de quelconques avantages, ne fût-ce que le temps d'une année, sont incapables d'y renoncer de leur plein gré. Quand bien même ce pouvoir les plongerait dans le désarroi, c'est vers lui et lui seul qu'ils se tourneront pour apaiser leurs souffrances »¹³.

b) Une élection démocratique n'immunise pas contre le virus de dérives autoritaires et de dérapages politiques

Même dans un système politique démocratique transparent et crédible protégé par des garde-fous juridiques et institutionnels, une élection n'est jamais une panacée. Aussi ne peut-elle pas immuniser les représentants de la nation ou les gouvernants contre les erreurs, les abus et les dérapages. Quand la loi ne circonscrit pas clairement et hermétiquement l'étendue possible du pouvoir conféré à un individu faillible, notamment un Président de la République, celui-ci peut en abuser totalement. Et en l'absence de contrainte, de contrôle, des contrepouvoirs et de surveillance accrue de la part du Parlement, il peut se muer dangereusement en tyran. En effet, où qu'il s'exercerait sans lui opposer des contrepoids de coercition, le présidentielisme comme manière de gouverner un État pourrait être comparable à un blanc-seing donné à une personne. Or, accorder beaucoup de pouvoir à un individu, fût-il un Président de la République, peut potentiellement représenter un danger permanent, inhérent au modèle démocratique institué, adopté et répandu dans de nombreux pays à travers le monde. Sans beaucoup de vigilance de la part du peuple appelé à exercer sa souveraineté en toute liberté, ce sont les citoyens eux-mêmes qui, sans le vouloir consciemment, se fabriquent leurs propres monarques parmi ceux à qui ils délèguent leur volonté d'action par la voix du suffrage universel.

Il est vrai que même après une élection présidentielle au suffrage universel, où existerait une présence de l'Opposition politique réelle ou factice, des médias, de la Société civile et des observateurs internationaux, les abus de pouvoir et les dérives autocratiques observée dans le fonctionnement d'une certaine idée de la démocratie à l'africaine devraient nous aider à opérer des bons choix parmi ceux qui gouvernent le peuple et le représentent dans toutes les sphères de la vie de l'État. En publiant, il y a tout juste un demi-siècle *La monarchie républicaine - ou comment les démocraties se donnent des rois*¹⁴, le politologue français Maurice

13. Edmund BURKE, cité par Judi REVER, *Rwanda, l'éloge du sang*, Paris, Max Milo, 2020. Citation tirée de l'épigraphe de ce livre.

14. Maurice DUVERGER, *La monarchie républicaine - ou comment les démocraties se donnent des rois*, Paris, Robert Laffont, 1974.

Duverger peut nous en dire encore long aujourd'hui. Loin d'être mis au pilon, cet ouvrage prémonitoire, axé sur la V^e République française, reste cependant d'actualité brûlante en Afrique. Il peut éclairer la lanterne de notre cheminement politique, car donner trop de pouvoir à un individu peut le transformer en monarque, au détriment de ceux qui lui ont donné ce pouvoir.

Les États-Uniens ne nous diront pas le contraire. Quel qu'il soit, un représentant du peuple – du Président de la République au Député, en passant par le Sénateur, le Gouverneur de province –, peut toujours se dévoyer. Combien ne se sont-ils pas retournés contre les intérêts du même peuple qui les a pourtant plébiscités ! Personne n'est infaillible : « Se tromper est humain, persister dans son erreur est diabolique », disait saint Augustin. Depuis juin 2024, la France est plongée dans une grande crise politique faute de majorité au Parlement. La faute au chef de l'État qui a fait le mauvais pari de dissoudre l'Assemblée nationale. Sans être forcé de le faire par aucune nécessité, Emmanuel Macron a cru, par cet exercice périlleux, renforcer son pouvoir. Malheureusement, celui qui a joué au Jupiter s'est fait prendre à son propre piège et il en paie le prix aujourd'hui, car si le parti présidentiel, par ailleurs minoritaire, et toutes les Oppositions disparates au Parlement, continuent à se renvoyer la balle de ping-pong, la France deviendra ingouvernable à cause d'un mauvais choix porté par son Président.

Sans jamais prétendre incarner fidèlement la voix et les aspirations de ses représentés, un élu peut parfois se tromper lourdement dans ses choix politiques et commettre des erreurs irréparables ou des bavures et actes antidémocratiques. C'est pour cela que l'évocation de certains événements et personnages du passé fait de l'Histoire notre bonne amie et une meilleure pédagogue. Le pouvoir politique est susceptible de se corrompre et de pervertir les actions humaines. Je ne veux pas citer le régime autoritaire qui contrôle la Russie de Vladimir Poutine. L'exemple le plus parlant peut être celui du boucher allemand Adolf Hitler, pourtant élu démocratiquement Chancelier en 1933. Cette incarnation humaine de la terreur est bien sûr extrême, mais le *Führer* (chef, guide), tout comme tous les despotes et apprentis dictateurs du XX^e et XXI^e siècle lui ressemblant sont en majorité de mauvais produits issus d'une élection qui n'est pas toujours différente de celles que la Communauté internationale suppose démocratiques et légales.

Cette parenthèse importe ici du fait que partout où elle parvient à museler l'opinion publique légitime, à faire la chasse aux personnes désignées comme ennemies, à ériger une police de mœurs et à bâillonner toute expression de dissidence, d'opposition ou de contestation, la tyrannie est une gangrène mortelle. Elle peut s'installer insidieusement et dangereusement dans les entrailles de l'État. De manière comparable, le

régime nazi, le communisme soviétique (URSS et pays de l'Europe de l'Est) et postsoviétique à la Poutine, le fascisme mussolinien, le communisme chinois et nord-coréen ou encore le mobutisme du temps de la République du Zaïre nous offrent une bonne palette de leçons.

Les experts qui conseillent un Président de la République et lui-même d'ailleurs, peuvent se tromper dans leurs choix politiques. C'est pourquoi le peuple est appelé à rester toujours lucide, car la tyrannie commence souvent par la mystification douce et la célébration patriotique du culte de la personne : chef de l'État. La personnalisation du pouvoir et l'exaltation de la figure du chef de parti ou du Président de la République en deviennent une sorte de religion d'État. Dans cette religion, les hommes et les femmes, privés de leurs droits les plus élémentaires, affichent pourtant une loyauté ou une allégeance inconditionnelle au régime en place. Le comble du paradoxe est que, au lieu de leur retirer la légitimité qu'ils leur ont accordée par le fait du suffrage, les citoyens obéissent, pourtant, lâchement à leurs dirigeants. C'est dans la résignation totale et la peur qu'ils acclament naïvement les mêmes dirigeants qui les appauvrissent mentalement et matériellement tout en leur volant leur humanité, leur liberté, leur conscience.

Pour éviter toutes tentatives de dérives, le peuple doit s'armer d'attention pour veiller, surveiller, protester et contrôler en permanence. Le politologue français Pierre Rosanvalon écrit :

La vigilance civique est directement politique, tout en se manifestant sous des modes multiples : interventions de la presse, d'associations, de syndicats, pétitions, grèves, etc. Elle joue toujours un rôle essentiel d'alerte et de protestation, surtout dans les périodes de crise ou de conflits. Mais elle se double désormais d'une autre forme de vigilance, plus diffuse, qui se manifeste sur le mode d'un flux continu d'évaluations et de critiques de l'action des gouvernants par les gouvernés [...]. Elle consiste en une sorte d'inspection continue des différents domaines de l'action gouvernementale. Elle s'opère à travers tout un ensemble de canaux disparates, allant des sondages à l'édition de rapports, de l'intervention dans les commissions spécialisées à la publication de reportages¹⁵.

c) Un homme averti ne reproduit pas les mêmes erreurs : les leçons à tirer du passé

C'est un constat au goût amer qui charrie maintes interrogations : les années passent, les personnes se succèdent, la situation sociale et politique du pays se dégrade, mais la classe dirigeante congolaise ne tire pas souvent les leçons du passé : elle reproduit les mêmes erreurs qui ont précipité le pays dans le chaos. Comment comprendre qu'après plus de trois décennies passées dans l'Opposition, bon nombre de dirigeants actuels commettent les erreurs qu'ils reprochaient jadis à leurs prédécesseurs ? Comment les

15. Pierre ROSANVALON, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 2006, p. 45.

mêmes personnes qui voulaient la peau d'un certain maréchal Mobutu et celle des Kabila peuvent tomber dans les mêmes travers, voire plus bas encore ? En trente-huit ans d'opposition qualifiée de radicale à tous ceux qui se sont succédé au pouvoir depuis les années 1980 jusqu'au scrutin manqué de décembre 2018, l'UDPS et certains de ses alliés étaient réputés comme le parti qui incarnait la voix du peuple, d'autant qu'elle ne jurait que sur la démocratie, l'État de droit et le bien-être du peuple. C'est ce qui justifie son slogan-phare « Le peuple d'abord », qui se lit toujours sur tous les calicots et banderoles du parti.

L'Histoire nous donne des leçons et nous instruit tout en nous mettant en garde contre les abus à éviter, les dérives du passé à rejeter. Elle nous dit qu'il y a des erreurs à ne pas commettre et des choses à ne pas imiter servilement. Dans les temps comme ceux-ci, elle attire notre attention sur le danger de ce qui s'est fait, de ce qui est susceptible de se faire et de ce qui peut dangereusement encore se faire. L'homme avisé, c'est celui qui la lit avec intelligence, y prête une certaine attention et en tire les leçons. « L'histoire, écrit l'historien américain Timothy Snyder, ne se répète pas, elle instruit (...). L'histoire peut familiariser. Elle peut aussi mettre en garde ; elle nous permet de voir des configurations et de porter des jugements. Elle ébauche des structures à l'intérieur desquelles nous pouvons chercher la liberté (...). L'histoire nous permet d'être responsable (sic) : non pas de tout, mais de quelque chose (...). L'histoire nous donne pour compagnons ceux qui ont fait et souffert plus que nous »¹⁶.

Pour ceux qui réfléchiraient aux conséquences inévitables des dérives commises par des régimes monarchiques ou des systèmes antidémocratiques et liberticides hybrides apparentés qui leur ressembleraient, les longs mandats accordés à des individus auraient dû normalement faire peur, voire consterner et révolter le peuple. Mais c'est bien le contraire observé parmi ceux qui, dans la résignation totale, chantent passivement la gloire des « guides éclairés ». La boulimie du pouvoir devrait interpeller les supporters politiques, les admirateurs aveuglés, les acclamateurs de tous bords qui induisent souvent les chefs en erreur. Elle ne manquera pas d'interpeller également tous ceux qui sont tentés de broyer impitoyablement les lois du pays et celles qui régissent les élections dans le seul but d'avantager certains individus pourtant faillibles et critiquables.

Sans ambages, imaginer ou imposer une réforme constitutionnelle par la force du biceps ou marchandée à coup des billets de banque en vue d'une réécriture inappropriée des lois en faveur de quelques individus ne peut pas résoudre les différents problèmes politiques et juridiques qui résultent de nombreux échecs mis en lumière par des questions sociales soulevées directement ou indirectement au travers des angles morts de la gestion chaotique de nos États. Au contraire, cette espèce de boîte de

16. Timothy SNYDER, *Op. cit.*, pp. 11-12 et p. 100.

Pandore, parmi d'autres qu'on ouvrirait aujourd'hui, créera sans doute un précédent. Une telle brèche ne ferait qu'amplifier les conflits, la crise de légitimité et le climat de défiance générale qui existe déjà vis-à-vis du pouvoir politique et de ses animateurs. L'écueil à éviter, c'est que chaque nouvel arrivant à la Magistrature suprême ne soit tenté de se fabriquer une Constitution à sa juste mesure. Mais dans ces conditions, l'environnement sociopolitique dans lequel nous sommes tristement plongés nous permet-il un tel tour de force ? C'est pour nous prémunir du danger d'éventuels *bis repetita* culminant insidieusement dans une forme de monarchie déclinée au milieu d'abus et de dérives autoritaires à l'avenir qu'il nous faudra déjà réfléchir à deux fois.

Conclusion

Contrairement aux idées reçues, la démocratie comme forme parmi d'autres, librement choisie, pour gouverner la Cité, et un mode de prise en charge d'un peuple souverain par lui-même, est avant tout un état d'esprit, une question de volonté, un engagement traduit dans des faits concrets, une culture à vivre au quotidien. Elle n'est pas quelque chose de donné, ni une recette définie à l'avance, disponible, transposable d'une société à une autre, quels que soient le lieu et le temps. Elle n'est pas non plus une denrée prête à consommer, qui viendrait d'ailleurs, construite une fois pour toutes et prédéterminée. En revanche, la démocratie est une expérience à s'approprier, une culture politique à vivre au quotidien, un monde politique à construire dans le réel, une tâche à accomplir, un chantier ouvert à bâtir tous les jours. Comme une nouvelle terre possible, lointaine et proche à explorer, sa construction, lente et ardue, passe impérativement par l'éducation de base et la formation du peuple, la recherche collective d'une finalité ultime dans l'agir politique. Il faut tout inventer en changeant les vieilles habitudes en vue du service, de la sauvegarde de l'intérêt de tous et du bien commun. Cela passe par la recherche de l'excellence qui récompense les mérites. La gouvernance démocratique implique, si l'on veut, le partage des richesses du pays, la redistribution des responsabilités sur la base de compétences ou de mérites au sein d'un territoire délimité, durablement protégé par les lois, le Droit et la justice.

Au niveau où nous sommes, cela peut paraître utopique, mais bâtir une vraie démocratie en terre congolaise est un projet réalisable que nous appelons de tous nos vœux. À condition de vaincre les mauvaises mœurs, de sortir du monde onirique et de l'utopie démentielle produite par les promesses politiciennes à visée électoraliste : convaincre et séduire le peuple. Pour cela nous devons quitter « l'imagination abstraite en tant que productrice des sécurités illusoires et [entrer dans] l'imagination éthique en tant qu'elle donne une nouvelle conscience des tâches à accomplir dans

la réalité »¹⁷. Comme il y a une différence entre le déclaratoire et la réalité sociale, la rhétorique de la propagande politique et le discours d'intentions ne suffisent pas d'autant qu'ils bernent dans l'illusion consolatrice d'un ailleurs hypothétique ou impossible à atteindre. Une chose est sûre : se contenter d'un rabâchage de simples slogans dithyrambiques et flatteurs à la gloire des fondateurs de partis ou des « autorités morales », c'est méconnaître que la démocratie est plus qu'une somme de fantasmes qui n'aurait pas de prise sur le quotidien existentiel. Ainsi, la vraie RD Congo devrait-elle se construire dans le réel de nos vies et non dans l'imaginaire stérile qui se délecterait de la redondance des rêveries et des vœux pieux à travers des mots vidés de leur substance. Cela demande davantage de travail et de patience. ■



17. KÄ MANA, *L'Afrique va-t-elle mourir ? Essai d'éthique politique*, Paris, Karthala, 1993, pp.165-166.